

Subventions complémentaires de fonctionnement

Annexe

Collèges	Communes	Objet de la demande	Montant proposé	Observation	Proposition
AMPERE	Arles	Frais pour l'utilisation du pôle sportif Fournier à Arles pour la période de janvier à juin 2018 et solde de septembre à décembre 2017.	4 276,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	4 276 €
LE PETIT PRINCE	Gignac la Nerthe	Remboursement des frais de repas lors de la visite de rentrée de la Présidente du Conseil Départemental sur la thématique "Manger Autrement".	1 648,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	1 648 €
ANDRE CHENIER	Marseille	Travaux d'élagage des pins.	4 140,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	4 140 €
COIN JOLI	Marseille	Contrat de location des photocopieurs	5 000,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	5 000 €
COIN JOLI	Marseille	Remise en état du système incendie et de l'alarme intrusion	7 530,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	7 530 €
COIN JOLI	Marseille	Frais pour des produits de nettoyage et des fournitures d'entretien	570,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	570 €
CLAIR SOLEIL	Marseille	Facture relative au service de la demi-pension pour le 3ème trimestre assurée par la Commune.	3 195,48 €	Financement total au regard de la situation de l'établissement.	3 195 €
JULES FERRY	Marseille	Travaux d'élagage.	3 360,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	3 360 €
FRAISSINET	Marseille	Remplacement des extincteurs	4 250,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	4 250 €
JEAN GIONO	Marseille	Frais engendrés par l'installation dans le nouvel établissement.	10 000,00 €	Le solde sera pris en charge par l'établissement sur son fonds de roulement.	5 000 €
LONGCHAMP	Marseille	Financement de 13 rotations piscines vers les installations sportives.	1 560,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	1 560 €
ANDRE MALRAUX	Marseille	Financement pour assurer des dépenses de sécurité (Réparation d'une porte d'entrée).	9 628,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	9 628 €
VERSAILLES	Marseille	Dispositif "chèques resto-collèges" pour 1998 qui n'a pas été versé sur le compte du collège.	8 856,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	8 856 €
MARCEL PAGNOL	Martigues	Complément déficit fonctionnement du service de restauration (Contrat d'entretien, produits de nettoyage, etc.)	5 400,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	5 400 €

Certifié transmis à la Préfecture le 20 déc 2018

Commission permanente du 14 déc 2018 - Rapport n° 202

Subventions complémentaires de fonctionnement

Annexe

Collèges	Communes	Objet de la demande	Montant proposé	Observation	Proposition
MARCEL PAGNOL	Martigues	Renouvellement des extincteurs	3 600,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	3 600 €
COMMANDANT COUSTEAU	Rognac	Réparation du portail automatique.	1 188,00 €	Financement à hauteur de 75% au regard de la situation financière de l'établissement.	891 €
JACQUES PREVERT	Saint Victoret	Frais de location des installations sportives d'Eurocopter.	23 000,00 €	Financement total au regard de la situation de l'établissement.	23 000 €
HENRI FABRE	Vitrolles	Déficit relatif à la charge en eau	3 500,00 €	Subvention complémentaire de fonctionnement attribuée à 100 %.	3 500 €
				Total	95 404 €

Certifié transmis à la Préfecture le 20 déc 2018

Commission permanente du 14 déc 2018 - Rapport n° 202